



L'impact du confinement sur les étudiant·es exilé·es

Note de synthèse



L'impact du confinement sur les étudiant·es exilé·es

Note de synthèse

La crise sanitaire et les mesures de confinement ont affecté en profondeur la vie des étudiant·es. Plusieurs études ont ainsi montré l'impact des confinements successifs sur la santé mentale, les finances et les résultats scolaires des étudiant·es. L'enquête nationale de l'Observatoire de la Vie Etudiante, menée entre juin et juillet 2020, conclut ainsi à l'exacerbation des inégalités entre jeunes pendant la crise du fait des différences d'isolement et d'accès à de bonnes conditions matérielles d'études^[1]. L'enquête pointe également l'impact financier et psychologique important pour les étudiant·es étranger·es. En effet, si les étudiant·es se distinguent des autres groupes de la population par le fait d'avoir beaucoup changé de logement^[2], le retour chez les parents était plus difficile pour les étudiant·es étranger·es.

Malgré la multiplication des études, peu de travaux se sont intéressés au sort des étudiant·es exilé·es, venu·es de manière contrainte en France. Cette étude s'y intéresse, en faisant l'hypothèse que les étudiant·es exilé·es ont été plus sévèrement impacté·es que les étudiant·es français·es par les mesures sanitaires et notamment par l'enseignement à distance et le confinement. Fondée sur l'analyse d'un questionnaire passé lors du troisième confinement, entre mai et juin

[1] « L'impact de la crise sur les conditions de vie des étudiants » le 20/07/2020 URL : <http://bit.ly/36UqeNg> Dernière visite : le 11/05/2021

[2] BÈS, Marie-Pierre ; DEMONSANT, Jean-Luc. *Comment les étudiant·es ont-ils et elles vécu le confinement ?* In : *Personne ne bouge : Une enquête sur le confinement du printemps 2020* [en ligne]. Grenoble : UGA Éditions, 2021 (généré le 19 mars 2022). Disponible sur Internet: <<http://books.openedition.org/ugaeditions/18652>>. ISBN : 9782377472635. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.ugaeditions.18652>.



2021, l'étude vise à comprendre l'impact de la crise sanitaire sur les étudiant·es exilé·es sur le plan du ressenti, de la santé mentale, et de l'accès aux différents dispositifs universitaires de soutien mis en place durant cette période^[3]. L'étude a été réalisée par Dr. Talal Mustafa, docteur en sociologie, professeur de sociologie à l'Université de Damas, chercheur au Harmon Center for Contemporary Studies et M.Firas Hajj Yahya : Chercheur en Études Juridiques, MA de la Faculté de Droit, Université de Limoges. Cette note vise à en restituer les principaux résultats et préconisations.

Méthodologie de l'enquête et caractéristiques de l'échantillon

L'enquête s'est déroulée par questionnaire sur internet entre mai et juin 2021. Les questionnaires ont été transmis par l'intermédiaire de l'Union des Étudiants Exilés^[4] via les réseaux sociaux et les programmes de reprise d'études à destination des personnes exilées. Le questionnaire comportait différents volets : état psychologique, caractéristiques générales, conditions d'études et de travail, et services universitaires proposés pendant le confinement^[5]. 115 personnes ont ainsi répondu à l'enquête, dont 44% de femmes et 56% d'hommes. Les individus sont plus âgés que la moyenne des étudiant·es : 17% ont entre 20 et 25 ans, 30% entre 25 et 30 ans, 23% entre 30 et 35 ans et 30% ont plus de 35 ans. Du point de vue des études suivies, les enquêté·es proviennent de 34 établissements différents. 42% sont en diplôme universitaire Passerelle^[6], 33% en Licence, et 21% en Master. 56% des étudiant·es interrogé·es sont en France depuis moins de trois ans. Étant donné le mode de collecte, ces distributions ne sont pas représentatives de l'ensemble des étudiant·es exilé·es en France à cette période.

[3] Voir par exemple : Article publié sur le site de Campus France intitulé « Le Président de la République Emmanuel annonce trois nouvelles mesures pour soutenir tous les étudiants ». URL : <https://bit.ly/3kTNe7h>. Dernière visite: le 23/04/2021

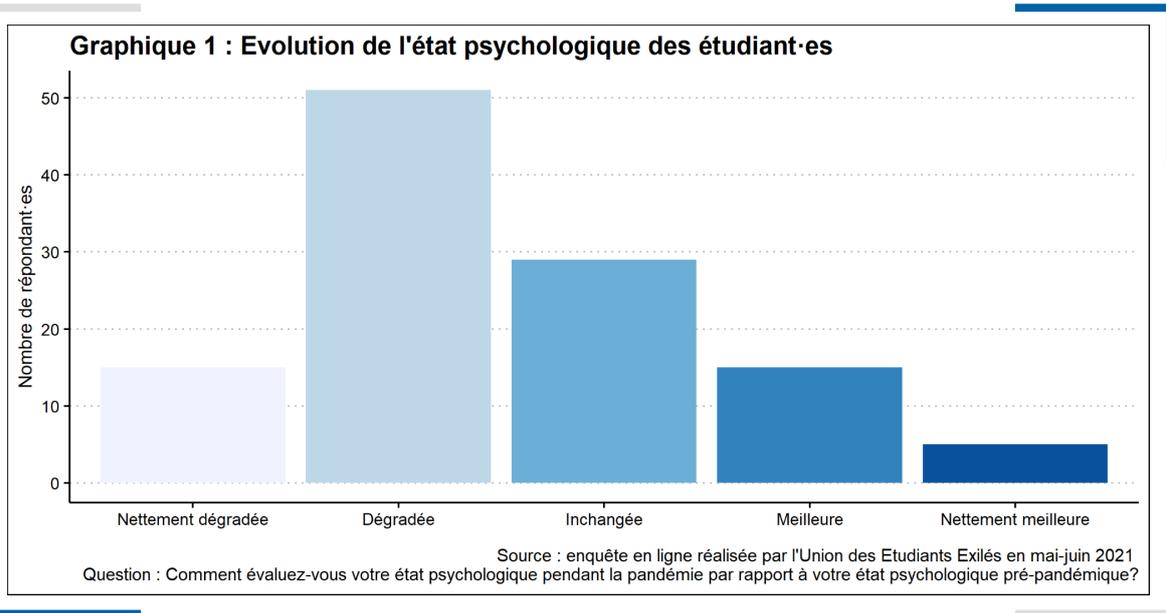
[4] <https://uniondesetudiantsexiles.org/>

[5] <https://forms.gle/DL5v194QH4KnSyH8A>

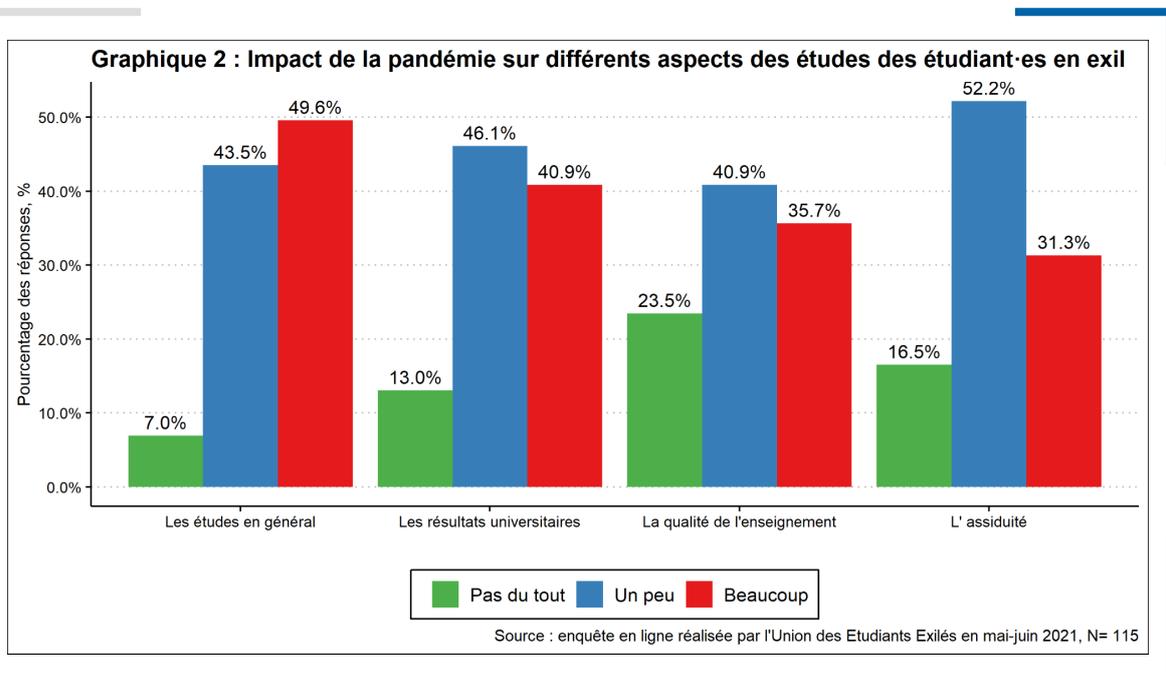
[6] <https://reseau-mens.org/presentation-du-du-passerelle/>



L'impact global du confinement sur les étudiant·es exilé·es



La santé mentale des étudiant·es exilé·es a été fortement touchée par les différents confinements. Au moment de l'enquête, plus de 50% des étudiant·es enquêté·es déclarent ainsi que leur état psychologique s'était nettement dégradé ou dégradé depuis le début de la pandémie.



Si les études en général ont beaucoup été affectées par le confinement pour les étudiant·es exilé·es, les effets de la pandémie varient selon l'aspect considéré. Ainsi, comme on le voit dans le Graphique 2 **les résultats universitaires ont été affectés par la pandémie pour plus de 85% des enquêtés**, et de manière prononcée pour 40% d'entre elles et eux. La qualité de l'enseignement et l'assiduité ont été un peu ou beaucoup affectées pour plus des trois quarts des enquêtés également.

Enfin, le contexte sanitaire a fortement affecté le bon déroulé des études, en particulier pour la réalisation d'un stage. **Près de la moitié (46%) des étudiant·es exilé·es devant effectuer un stage pendant l'année universitaire n'avait toujours pas trouvé d'entreprise** à la date du questionnaire.

Les étudiant·es exilés ont éprouvé une détresse psychologique forte

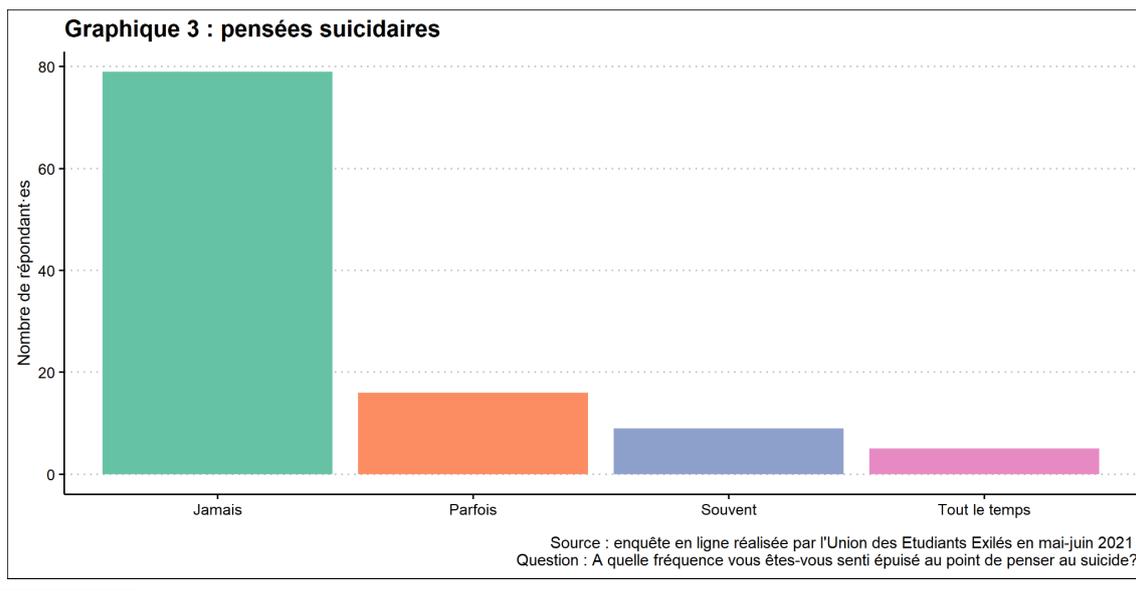
Au-delà de la dégradation nette de l'état psychologique des étudiant·es exilé·es, les confinements et recours au télé-enseignement ont provoqué **des états de détresse très importants et protéiformes**. Ainsi, 59% des répondant·es se sont dits fatigué·es par la situation lorsque 24% parlent de perte de sens et jusqu'à **67% évoquent un sentiment d'isolement**.

Ces sentiments peuvent s'expliquer par des problématiques quotidiennes aggravées par la situation sanitaire : précarité, conditions de vie, fracture numérique, éloignement de la famille et santé mentale notamment - des problématiques qui touchaient d'ores et déjà davantage les étudiant·es exilé·es.

Cette situation a renforcé le risque de suicide, dans une population étudiante dont les études ont montré qu'elle était plus sujette aux pensées suicidaires (8% contre 3% des 15-30 ans en population générale)^[7]. Ainsi, **28% des étudiant·es exilé·es interrogé·es ont déclaré avoir pensé au moins une fois au suicide**, dont 4% y pensaient tout le temps (voir Graphique 3).

[7] D'après INPES 2013. Source : http://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2019/01/Reperes_sante_2018.pdf





Des structures universitaires insuffisantes malgré quelques appuis spécifiques

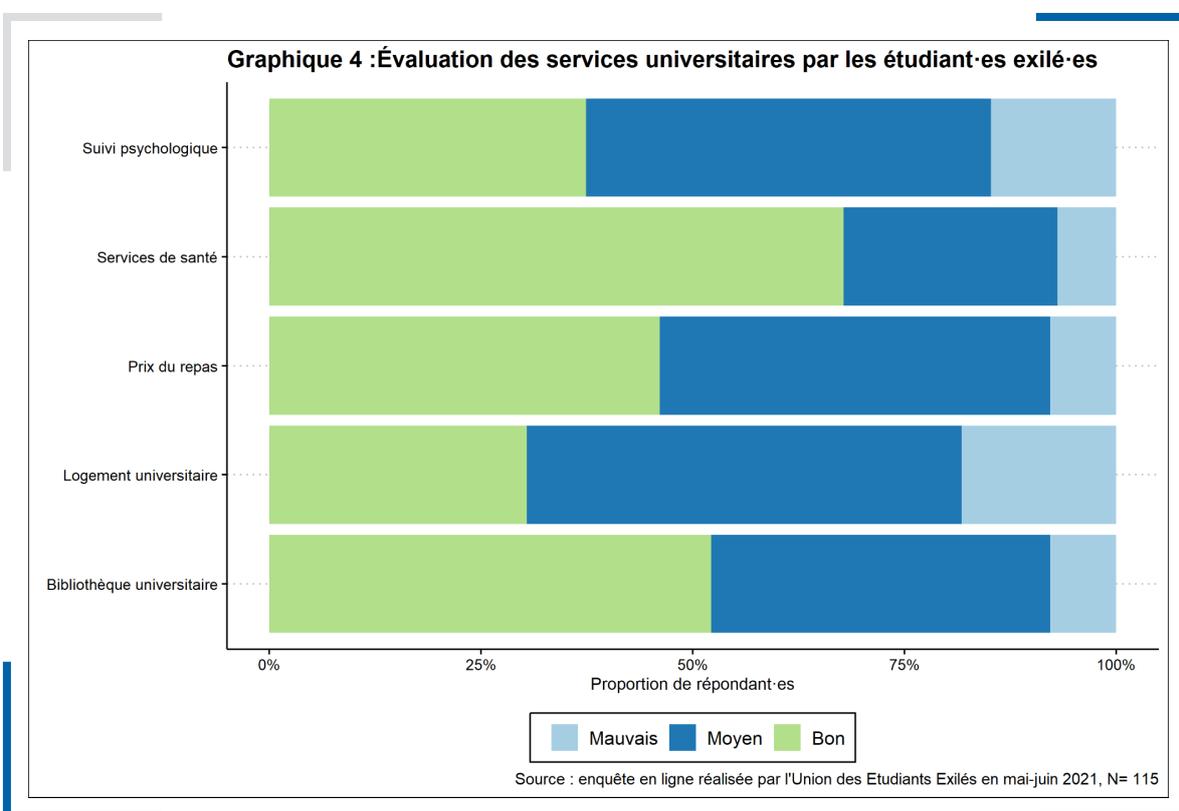
Cette détresse psychologique s'explique en partie par la présence insuffisante des structures universitaires pour prévenir, limiter ou guérir ces situations de détresse psychologique, même si le sondage permet de souligner une satisfaction relative quant à l'adaptation des services universitaires.

Néanmoins, plus d'un quart des étudiant·es exilé·es sondé·es rapporte avoir eu des difficultés à communiquer avec leur université lors du confinement, en particulier lors de la phase de candidature. Sur ce dernier point, la fermeture des locaux a fortement compliqué les procédures de candidatures et d'inscriptions, que certain·es ont trouvé "complexes", "peu claires" ou "difficiles" en particulier en l'absence de contact avec les secrétariats. En effet, les étudiant·es exilé·es ne parviennent pas toujours à obtenir un dossier complet, n'ayant pas toujours pu emporter tous les documents lors de leur migration forcée, un aspect qu'ignorent les plateformes en ligne telles qu'e-candidat et parcoursup.

En revanche, deux tiers des répondant·es affirment avoir obtenu des moyens de communications numériques de la part des établissements, sous la forme d'enveloppe pour l'achat d'un ordinateur, le prêt de matériel, la fourniture d'une connexion internet. Ces mesures sont globalement saluées et ont joué un rôle

important dans la continuité pédagogique. Ainsi, le repas au CROUS à 1€ a satisfait 68% des enquêté·es.

Les services de logements universitaires ou de suivi psychologique sont en revanche plus largement critiqués, alors qu'ils étaient essentiels dans les périodes de confinement. Ainsi, seulement 30% des étudiant·es exilé·es sont satisfaits de leur logement étudiant tandis qu'à peine 37% l'ont été pour l'accès à des séances avec un·e psychologue (voir Graphique 4).



Conclusions et recommandations

Cette étude réalisée en mai-juin 2021 auprès de 115 étudiant·es exilé·es permet de comprendre l'impact du confinement sur cette catégorie de la population jusqu'alors largement ignorée dans les travaux, et plus particulièrement d'observer que :

- leurs études ont souffert de la pandémie, y compris la qualité de l'enseignement, les résultats universitaires, l'assiduité et l'accès au stage ;

- la situation sanitaire a très nettement dégradé l'état psychologique, avec plus d'un quart des répondant·es ayant eu au moins un fois une pensée suicidaire ;
- certains services universitaires ont failli, avec notamment des difficultés accrues à contacter les établissements et une nette insatisfaction des logements universitaires et du suivi psychologique ;
- quelques initiatives prises ont été bien perçues, comme la réduction du prix du repas au CROUS ou la mise en place d'aide financière ou matérielle pour faciliter l'accès aux cours en ligne.

Sur la base de ces résultats et de ces conclusions, les auteurs proposent les recommandations suivantes :

- 1.** Mener des études plus approfondies sur les étudiant·es exilé·es, tant quantitatives que qualitatives, en particulier sur les défis sociaux et éducatifs auxquels ils et elles sont confronté·es dans les universités françaises, et a minima, inclure des variables concernant le statut administratif dans les enquêtes réalisées sur les étudiant·es. C'est une action fondamentale pour mieux comprendre les enjeux particuliers des étudiant·es exilé·es.
- 2.** Nommer un·e responsable de scolarité des étudiant·es exilé·es dans chaque établissement, qui pourrait prendre en compte ces enjeux particuliers (manque d'opportunité de stages pendant leurs études, besoin d'une assistance pédagogique ou administrative, etc.).
- 3.** Renforcer le suivi psychologique pour l'ensemble des étudiant·es, et en particulier des étudiant·es exilés, pour mieux détecter et suivre les symptômes de détresse psychologique.
- 4.** Garantir de bonnes conditions matérielles pour les étudiant·es exilé·es, nécessaires à la réussite de leurs études, notamment accès aux bourses et aux logements.
- 5.** Attribution d'un siège aux étudiant·es exilé·es ou une représentation spécifique pour les étudiant·es exilé·es dans les organes de représentation universitaires afin que ces représentant·es soient une passerelle de communication avec l'université et les syndicats étudiants.



Union des Etudiants Exilés - UEE

N° Siret : 885117238300022

Siège : 142 Rue de rivoli 75001

APE : 8899B

Local de permanence :

Maison des Réfugiés de Paris

50 boulevard Jourdan, Paris 75014

Nous contacter :

contact@uniondesetudiantsexiles.org

07.49.40.93.64